



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STHR - Économie et gestion hôtelière - Session 2023

Correction de l'épreuve : Économie et gestion hôtelière

Baccalauréat Technologique - Spécialité STHR - Session 2023

Durée : 4 heures | Coefficient : 16 | Barème global : 100 points

Dossier 1 - Investir pour améliorer la performance d'exploitation

1.1 Montrer que les travaux de rénovation sont un atout pour l'établissement

Il s'agit de démontrer que les travaux de rénovation ont amélioré la performance de l'hôtel.

- **Analyse des avis clients (Annexe 1) :** Les clients mentionnent un besoin urgent de rénovation. La modernisation de la salle des petits déjeuners et l'accès à une terrasse ensoleillée améliorent l'expérience client et la satisfaction.
- **Impact sur la fréquentation et le chiffre d'affaires :** La création d'un nouvel espace (salle des petits déjeuners rénovée et terrasse) a contribué à augmenter le chiffre d'affaires.
- **Chiffres pertinents :** augmentation du CA du petit déjeuner de +12,50% entre 2021 et 2022 (Annexe A).

Conclusion : Les travaux de rénovation sont un atout car ils améliorent la satisfaction des clients, augmentent la fréquentation et contribuent à la hausse du chiffre d'affaires pour l'année 2022.

1.2 Retrouver les calculs du montant des intérêts, de l'amortissement d'emprunt et du capital restant dû en fin de période pour l'année 2022

Pour calculer les intérêts, l'amortissement et le capital restant dû :

- **Intérêts :**
Montant emprunté = 15 000 €
Taux d'intérêt = 3%
Intérêts pour 2022 = $15\,000\,€ \times 3\% = 450\,€$ (Annexe 3).
- **Amortissement :**
Annuité constante = 2137 € (Annexe 3).
Amortissement = Annuité - Intérêts = $2137\,€ - 450\,€ = 1687\,€$.
- **Capital restant dû :**
Capital initial = 15 000 €
Capital restant dû fin 2022 = Capital initial - Amortissement = $15\,000\,€ - 1687\,€ = 13\,313\,€$ (Annexe 3).

Récapitulatif : Intérêts : 450 €, Amortissement : 1687 €, Capital restant dû : 13 313 €.

1.3 Analyser l'impact des travaux sur le coût d'occupation et le bénéfice de l'année 2022

Pour analyser l'impact, on se réfère aux valeurs des annexes 4 et A :

- **Coût d'occupation :** 87 600 € en 2022 (Annexe 4).
- **Résultat brut d'exploitation :** 123 999 € en 2022 (Annexe 4).

- **Comparaison** : Le résultat brut d'exploitation a augmenté par rapport à 2021 — 113 050 € — ce qui illustre une gestion de coût efficace malgré l'investissement en rénovation.

Conclusion : Les travaux ont permis de maintenir un niveau de qualité supérieur, entraînant une hausse du chiffre d'affaires et une amélioration dans la gestion des coûts.

1.4 Compléter le tableau des indicateurs commerciaux de l'annexe A

Il est important de reprendre les chiffres fournis dans les annexes pour compléter les indicateurs suivants :

- **Taux d'occupation** : 74% (indiquée dans l'Annexe A).
- **Prix moyen chambre** : 65,92 € (indiquée dans l'Annexe A).
- **Revenu par chambre disponible (RevPAR)** : calculé à partir du CA hébergement : déterminer le coût par chambre pour les 14 chambres.

Tableau complété : Reprendre les valeurs de l'annexe A et veiller à la cohérence dans le calcul du RevPAR.

1.5 Commenter, dans un développement structuré, l'évolution de la performance d'exploitation de l'entreprise

Dans cette question, l'analyse doit se porter sur les indicateurs de gestion entre 2021 et 2022 :

- Le CA total a augmenté de +6,39%. Cela montre une bonne adaptation de l'hôtel à sa clientèle professionnelle.
- La marge brute reste stable malgré une légère baisse en pourcentage, confirmant l'efficacité des opérations malgré l'augmentation des charges.

Commentaire : L'hôpital a su optimiser ses prestations tout en investissant dans des travaux nécessaires, augmentant ainsi son attrait commercial.

| Dossier 2 - Ouvrir en basse saison

2.1 Identifier les principaux avantages de recourir à une société de remplacement hôtelier

- Permet de conserver l'activité durant les périodes de faible affluence.
- Réduit le stress pour les propriétaires, permettant ainsi de prendre des vacances sans soucis.
- Assure la continuité des services aux clients.

Avantages : Le recours à un gérant remplaçant facilite une transition harmonieuse pendant l'absence des propriétaires, tout en garantissant le service.

2.2 Préciser si le gérant remplaçant aurait le statut de salarié de l'établissement Hôtel du Mail. Justifier votre réponse

Le gérant remplaçant est un prestataire de services :

- Il n'entre pas dans une relation de subordination avec les propriétaires.
- Son intervention est autonome, ce qui écarte le statut de salarié.

Conclusion : Le gérant remplaçant n'a pas le statut de salarié, car il agit sous contrat de prestation de services.

2.3 Calculer le montant hors taxes et toutes taxes comprises qui sera facturé par la société prestataire de services

Calcul du montant HT pour 28 jours :

- Montant HT = 250 € HT/jour × 28 jours = 7 000 € HT
- Montant TTC = 7 000 € HT × 1,20 (TVA 20%) = 8 400 € TTC.

Montant facturé : 7 000 € HT et 8 400 € TTC.

2.4 Calculer le coût variable et la marge sur coût variable d'une formule « hébergement + petit déjeuner »

Calculs :

- **Coût variable :** 30% du CA HT de 75 € = $0,30 \times 75 \text{ €} = 22,5 \text{ €}$
- **Marge sur coût variable :** Vente = 75 € - Coût variable = $75 \text{ €} - 22,5 \text{ €} = 52,5 \text{ €}$.

Coût variable : 22,5 €, **Marge :** 52,5 €.

2.5 Déterminer le nombre de formules à vendre pour compenser le coût de la prestation de services HT de remplacement des gérants

Pour un montant de 7 000 € HT :

- Nombre de formules à vendre = Coût de la prestation ÷ Marge sur coût variable = $7000 \text{ €} \div 52,5 \text{ €} \approx 133,33$

Nombre de formules : 134 formules à vendre pour couvrir les coûts.

2.6 Conclure sur la pertinence de rester ouvert en août en ayant recours au service de « gérant remplaçant »

Analyse finale :

- Rester ouvert permet de générer un chiffre d'affaires même en basse saison limité par un taux d'occupation faible.
- Si le nombre de formules vendues (134) est atteignable, cela pourrait être financièrement viable.

Conclusion : Rester ouvert en août est pertinent à condition de bien gérer les projections de ventes et de réaliser le plan d'action commercial.

| Dossier 3 - Gérer les relations avec les salariés

3.1 Déterminer si la salariée peut bénéficier d'une majoration d'heures supplémentaires au titre de l'année 2022. Justifier votre réponse

Analyse des heures travaillées :

- Total d'heures effectuées : 1 607 heures (Annexe 7).
- Base de modulation : 1 607 heures. En l'absence de dépassement quantifié, il n'y a pas de majoration.

Conclusion : Pas de majoration d'heures supplémentaires pour 2022, les heures sont compensées dans la période de référence.

3.2 Préciser si la salariée peut refuser de faire des heures supplémentaires et analyser la conséquence de ce refus si elle persiste dans sa position

Les heures supplémentaires ne peuvent être refusées que si elles ne sont pas dans son contrat :

- En cas de refus, cela pourrait entraîner une rupture de contrat si l'employeur considère cela comme un manque de coopération.

Conclusion : Madame Simon peut refuser, mais cela pourrait mener à des mesures disciplinaires.

3.3 Exposer les éventuelles conséquences du départ de madame Simon sur le fonctionnement courant de l'entreprise

- Difficulté à maintenir un niveau de service optimal.
- Augmentation de la charge de travail des autres femmes de chambre.
- Coûts associés au recrutement et à la formation d'un remplaçant.

Conclusion : Son départ pourrait nuire à l'efficacité opérationnelle de l'établissement.

3.4 Proposer des actions permettant d'éviter la surcharge de travail des femmes de chambre en période de forte activité

- Réévaluation des horaires de travail et répartition des heures supplémentaires.
- Embauche temporaire en saison haute pour compenser le surplus d'activité.
- Formations pour améliorer l'efficacité du travail.

Actions proposées : Optimisation des ressources humaines et prévision pour ajuster l'effectif.

3.5 Conclure à propos de ces actions sur la performance sociale et économique de l'entreprise

Ces mesures devraient contribuer à :

- Améliorer le bien-être des employés, réduire le turnover.
- Optimiser la satisfaction client grâce à un personnel motivé et efficace.

Conclusion : Ces actions auront un impact positif à court et long terme sur la performance globale de l'hôtel.

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Organisez-vous bien, l'épreuve est longue, mais il faut veiller à ne pas passer trop de temps sur une question.
- **Analyse des annexes :** Prenez le temps de bien comprendre chaque élément des annexes, car elles sont cruciales pour justifier vos réponses.
- **Rédaction claire :** Structurez vos réponses de manière claire, avec des paragraphes bien distincts pour chaque point soulevé.
- **Justifications :** Chaque affirmation doit être accompagnée de justifications basées sur des données ou des faits.
- **Vérification :** Avant de rendre votre copie, faites un dernier tour pour vérifier les calculs et la cohérence des réponses.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.